



Photos: goodluz/Fotolia - DR

LES PME ROMANDES CANCRES DU WEB

INTERNET Près de 40% des PME romandes n'ont pas de site Internet, selon une étude de l'Université de Zurich. Largement plus que les entreprises suisses alémaniques.

Les chiffres ont de quoi étonner. En 2014, alors que même les frigos commencent à se connecter, près de 40% des PME romandes n'ont pas de site Internet (38% pour les cantons de Vaud, Genève et Valais, 40% à Fribourg, à Neuchâtel et dans le Jura). C'est le résultat d'une étude menée par l'Université de Zurich cette année. Les entreprises alémaniques font largement mieux. En moyenne, moins de 15% d'entre elles sont absentes du Web.

Manque de concurrence

«Ne pas avoir de site Internet, c'est comme ne pas être dans le bottin», réagit Olivier Perez Kennedy, fondateur de l'agence de communication Enigma, spécialiste de la communication d'entreprise. Pour lui, c'est clair, une PME ne peut pas vendre ses services avec succès sans adresse sur Internet. «Mettez-vous

à la place de votre client. Il faut être présent là où il va vous chercher», souligne-t-il. Olivier Perez Kennedy explique la différence régionale par un manque de concurrence. «En Romandie, les entreprises sont protégées. En Suisse alémanique, le

à la place de votre client. Il faut être présent là où il va vous chercher», reconnaît-il. Pour autant, pas question pour lui de faire la morale aux absents du Web. «Certains ont bien réfléchi à leur stratégie. C'est un choix qu'il faut respecter.» Pour les autres, il leur conseille de s'intéresser à la question. «Aujourd'hui, la création d'un site n'est pas compliquée, ni ruineuse. L'important c'est de se mettre dans le

marché est plus grand. Et il y a aussi la concurrence avec l'Allemagne qui est très forte.»

Le côté du Centre patronal, Pierre-Gabriel Bieri, secrétaire patronal, se dit étonné par les chiffres. Il précise d'entrée que l'économie romande n'est pas moins dynamique. «Mais il faut vivre avec son temps, et

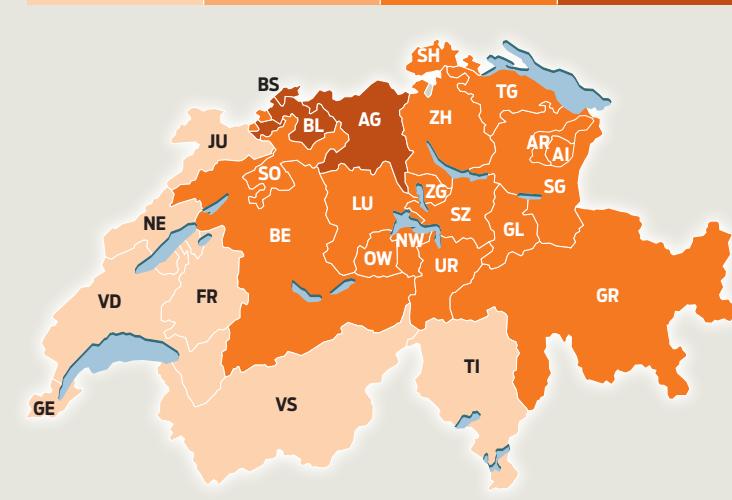
Ne pas avoir de site Web, c'est comme ne pas être dans le bottin»

Olivier Perez Kennedy, directeur de l'agence de communication Enigma

bain.» Avec un brin de provocation, il émet une hypothèse: «Peut-être que nous sommes en retard pour les sites, mais je connais des petites entreprises qui se créent seulement des comptes sur les réseaux sociaux. Donc nous sommes peut-être très en avance», sourit-il. **FABIEN FEISLI** fabien.feissli@lematin.ch

LES ENTREPRISES ROMANDES SONT MOINS CONNECTÉES

Pourcentage des PME qui possèdent un site Internet



BOOSTEZ VOTRE PME

CONCOURS Un sérieux coup de boost. Voilà ce que Swisscom promet à la PME qui remportera son concours Swisscom Business Booster. Un jury sélectionnera les cinq finalistes, puis la grande gagnante. Les spécialistes de Swisscom se déplaceront cinq jours sur le site de cette PME pour analyser son infrastructure et lui prodiguer des conseils pratiques. Le but? Simplifier son quotidien professionnel et l'équiper au mieux pour relever les défis du monde numérique. Les entreprises peuvent s'inscrire jusqu'au 14 septembre 2014 sur www.swisscom.ch/booster. **FABIEN FEISLI** fabien.feissli@lematin.ch

à la place de votre client. Il faut être présent là où il va vous chercher», reconnaît-il. Pour autant, pas question pour lui de faire la morale aux absents du Web. «Certains ont bien réfléchi à leur stratégie. C'est un choix qu'il faut respecter.» Pour les autres, il leur conseille de s'intéresser à la question. «Aujourd'hui, la création d'un site n'est pas compliquée, ni ruineuse. L'important c'est de se mettre dans le bain.» Avec un brin de provocation, il émet une hypothèse: «Peut-être que nous sommes en retard pour les sites, mais je connais des petites entreprises qui se créent seulement des comptes sur les réseaux sociaux. Donc nous sommes peut-être très en avance», sourit-il. **FABIEN FEISLI** fabien.feissli@lematin.ch

«IL Y A D'AUTRES TROUS DE SÉCURITÉ»

PHOTOS PIRATÉES Les failles constatées sur iCloud récemment exploitées par des hackers inquiètent certains utilisateurs de ce type de service. A juste titre, selon les spécialistes!

Les photos intimes volées à des célébrités hollywoodiennes et mises en ligne dans la foulée sur Internet ce week-end donnent des sueurs froides aux quidams jusqu'en Suisse. «Mes photos et mes documents confidentiels également stockés sur un cloud (ndlr: service de stockage et de synchronisation en ligne) peuvent-ils aussi se retrouver du jour au lendemain sur la Toile ou sur le disque dur d'un individu malveillant?» s'interrogent certains. Et la réponse à cette question n'est pas rassurante dans la mesure où ce n'est malheureusement pas un «non!» franc et massif, à en croire les spécialistes.

La faille dans le système de géolocalisation des iPhone qui semble avoir permis aux pirates de voler par exemple les clichés érotiques privés de l'actrice Jennifer Lawrence a été résolue par Apple. La société américaine continue malgré tout à enquêter sur l'incident tout comme le FBI lui-même. Mais d'autres failles ne sont pas à exclure et les clouds d'autres sociétés pourraient être également concernés.

Privilégier les hébergeurs suisses

«On constate régulièrement des trous de sécurité de ce type. Le risque zéro n'existe pas et les erreurs de programmation pas si rares, explique Jean-Philippe Walter, suppléant au Préposé fédéral à la protection des données. En conséquence, je conseille aux utilisateurs d'être vigilants quant aux plates-formes sur lesquelles ils choisissent de stocker des données. De mon côté, je n'y mettrai pas de données sensibles à moins qu'elles soient cryptées.»

Le Préposé fédéral suggère aussi de privilégier les solutions locales à celles basées à l'étranger, parfois

dans des pays où la sécurité informatique est défaillante. Pour Philippe Oechslin, chargé de cours en sécurité informatique à l'EPFL et fondateur de l'entreprise Objectif Sécurité, l'une des parades aux pirates serait l'utilisation de mots de passe complexes. L'identification

par empreinte digitale, comme déjà utilisée sur l'iPhone 5S par exemple, est également plus sûre. Pour Philippe Oechslin, les clouds sont certes très pratiques pour récupérer ses données en cas de panne ou de vol de son téléphone ou de son ordinateur mais aussi peu fiables

question confidentialité. «Une sécurité renforcée de type e-banking serait très difficilement contournable, mais en même temps jugée trop lente et peu pratique par les utilisateurs pour accéder à leurs fichiers», explique encore le scientifique. Sans compter que les sociétés de cloud concernées ne le voient pas d'un bon œil, par rapport à cet effet repoussoir mais aussi aux coûts élevés que cela impliquerait.

Des utilisateurs parfois naïfs

En cas d'abus, reste l'arme de la justice, mais son efficacité est parfois limitée dans ces cas complexes. «Il est souvent difficile d'identifier et de retrouver les pirates et de les poursuivre efficacement pour atteinte à la personnalité, chantage ou diffusion illicite de contenu notamment s'ils sont à l'étranger», explique Me Nicolas Capt. Mais pour cet avocat genevois spécialisé dans la protection des données et travaillant régulièrement pour des entreprises dont les bases de données informatiques ont été pillées, l'essentiel n'est pas là: «Ce qu'il faut faire en priorité est d'essayer de rétablir la réputation numérique des lésés en attaquant les sites qui diffusent les informations volées.»

L'homme de loi tout comme le Préposé fédéral à la protection des données relève aussi que les utilisateurs de clouds sont parfois victimes de leur naïveté ou de leur méconnaissance de technologies en perpétuelle évolution. Et Philippe Oechslin de conclure en confirmant ce point de vue: «Certains ne sont même pas conscients que les photos qu'ils font avec leur iPhone sont bien souvent automatiquement copiées sur un cloud.»

● LAURENT GRABET

laurent.grabet@lematin.ch

LIRE L'ÉDITO EN PAGE 27
ET AUSSI EN PAGE 27